**Questionnaire sur l’état d’avancement des projets « Hall Relais Agricole »  
sélectionnés suite à l’appel à projet HRA-2018**

# Consignes

* Ce questionnaire est accessible en ligne via le Portail de l’agriculture : <https://agriculture.wallonie.be/accueil> > Aides > Halls-relais agricoles > Projets HRA sélectionnés en 2019, en bas de page sous le titre « Documents et Formulaires ».
* Nous vous invitons à compléter les parties grisées de ce questionnaire et à cocher la/les réponses correspondantes à votre situation actuelle, ensuite, à nous transmettre ce questionnaire **avant le 7 février 2023**,
  + soit par courrier à l’adresse suivante :

SPW-Agriculture

Département du Développement, de la Ruralité, des Cours d’eau et du Bien-être animal

Direction de la Qualité et du Bien-être animal - HRA-2018

Îlot Saint-Luc, Chaussée de Louvain, 14

BE - 5000 Namur

* + soit par mail à l’adresse [hallrelaisagricole@spw.wallonie.be](mailto:hallrelaisagricole@spw.wallonie.be) en précisant dans l’objet du mail : « HRA-2018-……\_avancement 2023 ». Les « … » correspond au n° de référence de votre projet communiqué via notre courrier de notification de sélection.

# Identifiez-vous

**Référence projet :** HRA-2018-……

**Titre du projet :** « … »

**Identification de l’auteur des réponses apportées :** Nom, Prénom, Fonction, Organisation, Coordonnées où vous joindre

**Date des réponses :** JJ – MM – 2023

**Dossier de demande d’une promesse de principe**

# Identification du promoteur = le bénéficiaire de la subvention HRA :

* **Le porteur de projet (soumissionnaire ou promoteur)** identifié lors de la soumission du projet en 2018 et ayant reçu la notification de la sélection est-il encore à ce jour le porteur du projet :
* OUI
* NON
* Je ne sais pas
* **Si NON**, précisez qui est, à ce jour, identifié comme le « nouveau » porteur du projet :
  + nom,
  + statut,
  + n° BCE,
  + coordonnées postales – mail – téléphone,
  + personne de contact
* **Si NON**, pour quelle(s) raison(s) le porteur initial du projet a-t-il changé ?
* le projet a été déposé en 2018 par un soumissionnaire en attendant l’identification du promoteur définitif du projet qui est maintenant connu
* le changement de promoteur et sa justification étaient prévus et annoncés clairement dans le dossier de soumission du projet HRA en 2018
* le promoteur initial a cessé toute activité
* autre : …

# Situation du projet :

* A ce jour, quelle est le niveau d’élaboration de votre projet HRA-2018 ?
* le projet est définitivement abandonné et aucune reprise n’est envisageable par un autre porteur
* nous ne souhaitons plus solliciter la subvention à l’investissement HRA mais le projet se poursuit indépendamment du programme HRA
* nous collectons les pièces nécessaires pour constituer le dossier sollicitant la promesse de principe
* **une partie des pièces** nécessaires pour constituer le dossier sollicitant la promesse de principe a été transmise à l’Administration pour analyse
* **toutes** les pièces constitutives du dossier sollicitant la promesse de principe ont été transmises à l’Administration et sont en cours d’analyse
* le HRA est déjà fonctionnel bien que la procédure d’obtention de la subvention ne soit pas terminée
* L’implantation précise du HRA est-elle déterminée de manière définitive ?
* OUI **Si OUI** sur quelle commune ?  …
* NON
* Je ne sais pas
* Les objectifs actuels du HRA visent la (les) filière(s) suivante(s) :
* Lait
* Viande
* Céréales
* Horticulture comestible
* Horticulture non comestible
* Panel de denrées alimentaires
* Autre : …
* Les objectifs actuels du HRA visent l’ (les) activité(s) suivante(s) :
* Stockage
* Transformation
* Plateforme logistique
* Distribution
* Commercialisation
* Autre : …
* Pensez-vous pouvoir compléter le dossier de demande de promesse de principe **pour le 30 juin 2023** – (voir tableau 1 ci-dessous « Check-list pour compléter le dossier de demande de la promesse de principe » pour identifier les pièces nécessaires) ?
* OUI
* NON
* Je ne sais pas
* **Si NON**, à quelle date pensez-vous pouvoir compléter ce dossier de demande de promesse de principe : JJ – MM – 20AA

# Complétion du dossier de demande d’une promesse de principe :

* Compléter le tableau ci-dessous en précisant, à ce jour, votre état d’avancement dans l’obtention des différentes pièces requises pour constituer votre dossier de demande d’une promesse de principe (les démarches déjà réalisées, les demandes de permis, d’autorisation, de financement…) ; la date d’obtention de la pièce (= ferme) ou la date prévue pour obtenir cette pièce (= escomptée) ; le titre de la pièce si celle-ci a déjà été transmise à l’Administration et jointe au dossier.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Pièces requises pour constituer le dossier « promesse de principe » | Etat d’avancement visant à obtenir la pièce demandée | Date d’obtention (ferme ou escomptée) | Pièces déjà transmises à l’Administration pour être jointes au dossier et analysées |
| 1. la délibération du maître de l’ouvrage de confier l’étude à un auteur de projet |  |  |  |
| 1. le titre de propriété du bien ou du terrain ou bail emphytéotique ou droit de superficie |  |  |  |
| 1. les plans complets et validés nécessaires à l’exécution des travaux |  |  |  |
| 1. le cahier spécial des charges afférent aux travaux considérés comprenant : |  |  |  |
| * 1. les conditions administratives générales |  |  |  |
| * 1. le modèle de soumission |  |  |  |
| * 1. la description technique des travaux |  |  |  |
| * 1. le métré détaillé des travaux |  |  |  |
| 1. le devis estimatif, établi poste par poste, des travaux envisagés |  |  |  |
| 1. les permis et autorisations nécessaires (-urbanisme, -unique, service d’incendie, AFSCA, …) |  |  |  |
| 1. le calendrier prévisionnel des étapes de mise en œuvre du projet |  |  |  |
| 1. la preuve que des agriculteurs sont impliqués dans le projet et utiliseront le hall relais |  |  |  |
| 1. une attestation établissant la preuve que le maître de l’ouvrage est à même de contribuer au financement des travaux |  |  |  |
| 1. une attestation certifiant qu’il n’a pas encore été passé commande des travaux |  |  |  |
| Pièces complémentaires non exigées pour obtenir la promesse de principe | Etat d’avancement visant à obtenir la pièce demandée | Date d’obtention (ferme ou escomptée) | Pièces déjà transmises à l’Administration pour être jointes au dossier et analysées |
| ROI : Règlement d'Ordre Intérieur  Modalités d'accès et de gestion du hall-relais |  |  |  |
| … |  |  |  |

Tableau 1 : Check-list pour compléter le dossier de demande de la promesse de principe tel que détaillé dans le vade-mecum

# Difficultés rencontrées :

* En tant que promoteur d’un projet HRA-2018, vous représentez le maître de l’ouvrage HRA ce qui implique que vous assuriez la coordination et la gestion du projet devant conduire aux étapes suivantes :
  + l’octroi de la promesse de principe,
  + l’octroi de la promesse ferme prenant la forme d’un arrêté ministériel de subvention à l’investissement HRA,
  + la mise en fonctionnement du HRA durant au minimum 15 ans.
* Pour ce faire, vous êtes appelé à interagir avec différentes parties prenantes (agriculteurs, citoyens, administration, architecte, conseillers, organismes financiers…) qui se classent en diverses catégories (commanditaires, bénéficiaires, fournisseurs) selon ce que vous attendez d’eux. Ces interactions doivent aboutir à des résultats concrets mais ceux-ci diffèrent d’un projet à un autre (constitution d’une coopérative, validation des objectifs, plans du HRA, permis, financement…).
* Nous souhaitons identifier les principales difficultés que vous rencontrez ou avez rencontrées pour constituer le dossier de demande d’une promesse de principe. Pour nous communiquer les différentes difficultés que vous avez pu rencontrer depuis la notification de la sélection de votre projet (22-04-2019), pouvez-vous décrire ci-dessous les principales difficultés rencontrées en nous précisant leur origine, leur nature, leur impact et les éventuelles solutions, alternatives envisagées.

***Exemple :***

***Difficulté 0 :***

* *origine : crise inflationniste post-COVID-19*
* *nature : difficulté financière liée à l’augmentation des coûts liés à la construction*
* *impact : les estimations des travaux pour réaliser le HRA fluctuent et augmentent continuellement*
* *solutions proposées :* 
  + *demander de mettre le projet en « stand by » en attendant une éventuelle baisse des coûts de la construction*
  + *ou en rediscuter avec l’architecte et revoir les plans, la superficie, le phasage des travaux, les matériaux…*
  + *ou rechercher un co-financement supérieur aux prévisions initiales*
* *alternatives envisagées :* 
  + *acheter un bâtiment fonctionnel plutôt que de construire un nouvel immeuble comme prévu initialement*
* Difficulté 1 : …
  + origine :
  + nature :
  + impact :
  + solutions proposées :
  + alternatives envisagées :
* Difficulté 2 : …
* Difficulté 3 :  …
* Difficulté 4 : …

…